

PIRE Française

De: VANDEN ABEELE Brigitte <brigitte.vandenabeele@spw.wallonie.be>
Envoyé: mercredi 16 mars 2022 09:54
À: ibefe.namur
Cc: LECLOUX Caroline; LAZZARA Nathalie; PIRE Française; BAVEYE Française; MICHIELS Française; Joseph.BURNOTTE@cepag.be
Objet: CHARLEMAGNE - Demande d'avis de la Chambre EFE - Demande de renouvellement d'agrément 2023
Pièces jointes: CISP Formulaire remise avis CEF v2022.docx; Charlemagne - Formulaire A - Renouvellement sans modification.pdf; Charlemagne - Avis Bassin Namur .pdf
Importance: Haute



Madame, Monsieur,

L'ASBL **CHARLEMAGNE**, qui a été agréée en tant que Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP), en 2017 et pour une période de 6 ans, a introduit une demande de renouvellement d'agrément pour 2023.

Les articles 22, §3 et 23, §2 de l'AGW du 15 décembre 2016 disposent que seuls les éléments faisant l'objet de modifications par rapport au précédent agrément doivent être communiqués.

Vous trouverez ci-joint la demande renouvellement d'agrément pour 2023 (formulaire A – renouvellement sans modification).

Pour rappel, l'agrément en cours porte sur les filières et le nombre d'heures repris dans le tableau ci-dessous :

Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
EFT	Formation professionnalisante	541	Traitement des produits alimentaires / Boulangerie-pâtisserie	7.634
EFT	Formation professionnalisante	622	Entretien parcs et jardins	7.633
			TOTAL	15.267

Pourriez-vous dès lors nous faire savoir si votre précédent avis sur l'agrément des filières de l'opérateur (avis qui figure également en annexe) est maintenu dans le cadre de la présente demande ou nous communiquer les éventuelles modifications que vous souhaiteriez apporter à cet avis en utilisant le formulaire de remise d'avis en annexe.

Je vous remercie de votre collaboration.

Brigitte VANDEN ABEELE
Graduée principale

*Tél.: +32 (0)81/334370
Fax: +32 (0)81/334322*

<http://emploi.wallonie.be>